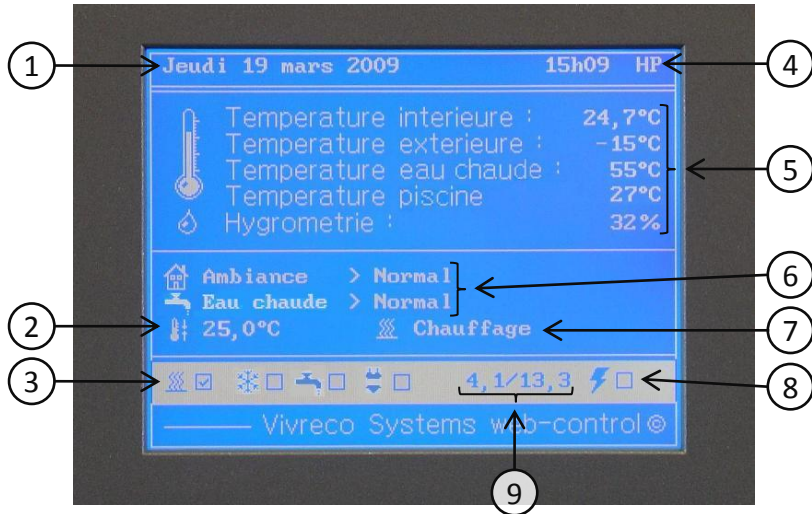


# Mémento Vivréco

pour l'utilisation de votre pompe à chaleur

## Présentation de l'écran d'accueil

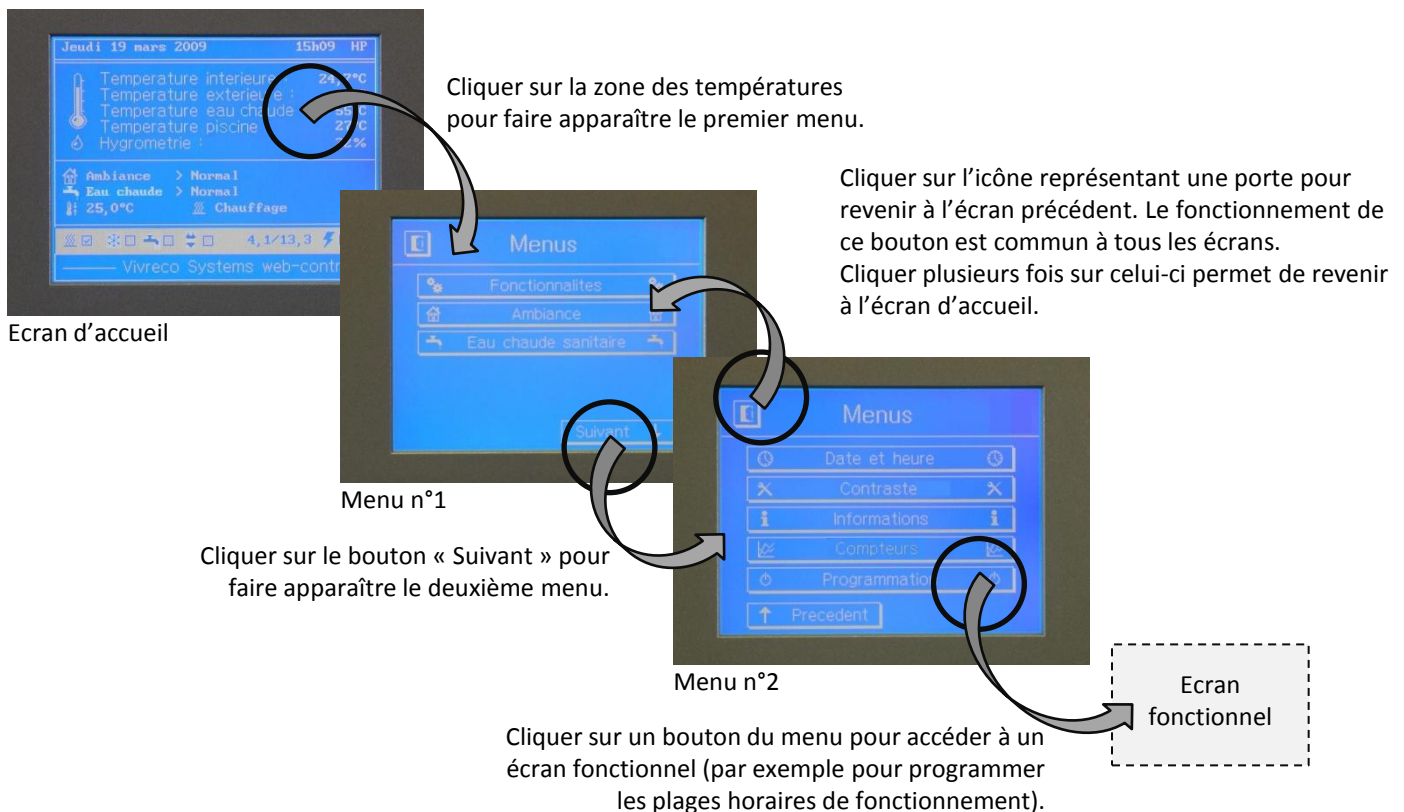
L'écran d'accueil de votre régulation est une vue synthétique de votre installation de chauffage. Lorsque votre pompe à chaleur est en veille (écran noir), appuyer simplement sur l'écran pour afficher l'écran d'accueil. Son contenu est le suivant :



### Légende :

1. Date et heure
2. Consigne de température ambiante
3. Fonctions autorisées / Alarmes
4. Tarif EDF : heures pleines (HP) ou heures creuses (HC)
5. Températures de l'installation de chauffage
6. Modes de fonctionnement actuels pour la température ambiante et l'eau chaude sanitaire(\*)
7. Activité en cours de l'installation de chauffage
8. Autorisation d'utiliser l'appoint électrique
9. Pressions du circuit frigorifique (Basse pression et haute pression)

## Principes de navigation



## Opérations usuelles

### Remarque préalable : validation des saisies

Lorsque vous modifiez un paramètre (ex : consigne), penser à valider votre choix en appuyant sur le bouton « Ok » situé en haut à gauche de votre écran. Ceci permet l'enregistrement de vos modifications et la prise en compte de l'information par la régulation.

(\*) : Selon les options choisies pour votre installation

## Mettre en route ou arrêter les fonctionnalités de votre pompe à chaleur

Aller dans le premier menu et cliquer sur le bouton « Fonctionnalités ». Vous pouvez alors autoriser ou interdire les fonctionnalités de votre pompe à chaleur (\*): chauffage, rafraîchissement, production d'eau chaude sanitaire, chauffage de la piscine, etc.

## Définir ou modifier les consignes de températures

Dans le premier menu, cliquer sur le bouton « Ambiance », « Eau chaude sanitaire » ou « Piscine » pour modifier respectivement les consignes de chauffage, d'eau chaude sanitaire ou de la piscine(\*).

## Régler le mode de fonctionnement de chaque fonctionnalité

Depuis les écrans de définition des consignes (cf point ci-dessus), cliquer sur le bouton « Modes » en bas à droite de votre écran pour modifier le mode de fonctionnement de chaque fonctionnalité.

## Programmer la pompe à chaleur pour faire du rafraîchissement ou du chauffage

Depuis le premier menu, cliquer sur « Fonctionnalités » puis autoriser la fonctionnalité désirée. Les deux fonctions sont incompatibles : la sélection d'une de ces options (ex: chauffage) désactive l'autre option (ex : rafraîchissement).

## Régler la date et l'heure du système

Depuis le deuxième menu, cliquer sur le bouton « Date et heure » pour afficher l'écran de réglage de la date et de l'heure. Sélectionner la donnée à modifier (exemple : mois) puis cliquer sur les boutons « + » ou « - » pour modifier celle-ci.

## Programmer votre installation de chauffage

Depuis le deuxième menu, cliquer sur « Programmation » pour afficher l'écran de programmation de votre installation de chauffage. Cliquer ensuite sur le bouton du jour (ex : Lundi ) pour sélectionner le jour à modifier, et sur les flèches « < » et « > » pour sélectionner la plage horaire à modifier. Régler alors le mode souhaité pour le chauffage ou pour l'eau chaude sanitaire(\*), via les boutons « HG » pour Hors Gel, « R » pour Réduit, « N » pour Normal et « C » pour Confort. Si votre pompe à chaleur n'est pas raccordée à l'indicateur de tarif du compteur EDF, préciser le tarif applicable à la tranche horaire à l'aide des boutons « HP » pour Heures Pleines et « HC » pour Heures Creuses.

Vous pouvez également copier la programmation d'un jour sur l'autre. Pour cela, sélectionner le jour à copier, cliquer sur le bouton « Copier », puis sélectionner le jour sur lequel vous désirez coller la programmation et appuyer sur le bouton « Coller ».

## Visualiser les consommations de votre installation

Depuis le deuxième menu, cliquer sur le bouton « Compteurs » pour accéder aux écrans de comptage. Vous trouverez alors les consommations de votre installation, ventilées par périodes (jour, semaine, mois, année et total) et par tarif (heures pleines et heures creuses). Si vous disposez de l'option de production d'eau chaude sanitaire, cliquer sur le bouton « Suivant » pour accéder aux consommations spécifiques à la production d'eau chaude sanitaire et déjà totalisées dans « compteur général ». Le dernier écran de compteurs contient des informations techniques destinées aux installateurs.

## Régler le contraste de l'affichage

Depuis le deuxième menu, cliquer sur le bouton « Contraste ». Via les boutons « + » et « - », modifier le contraste de votre écran.

## Trouver nos coordonnées

Depuis le second menu, cliquer sur le bouton « Informations » pour visualiser nos coordonnées postales, téléphoniques ainsi que notre adresse mail et notre adresse internet.

(\*) : Selon les options choisies pour votre installation

# Questions fréquemment posées

## A quoi correspond la température de retour affichée sur l'écran d'accueil ?

Il s'agit de la température d'eau en provenance de vos émetteurs (plancher chauffant, radiateurs, ballon tampon, piscine...) mesurée en entrée de votre pompe à chaleur. Elle est utilisée pour réguler votre installation de chauffage.

## A quoi sert la résistance électrique d'appoint ?

La résistance électrique d'appoint ne doit normalement pas être utilisée sauf en cas de panne machine.

Si vous autorisez son fonctionnement, celle-ci est utilisée en dernier recours afin de minimiser votre consommation électrique. Pour les installations disposant de la production d'eau chaude sanitaire, une deuxième résistance électrique est présente dans le ballon d'eau chaude sanitaire afin de satisfaire à un programme anti-légionelles hebdomadaire et automatique à 70°C. En cas de panne, votre production d'eau chaude sanitaire est automatiquement assurée en électrique sans intervention de votre part.

## A quoi correspondent les consommations du menu « Compteurs » ?

Le menu « Compteur general » vous donne les consommations de toute votre installation y compris les pompes de circulation, la régulation elle-même et les résistances électriques si elles sont utilisées. Une installation traditionnelle au fioul peut consommer entre 50 et 100 € d'électricité par an !